

Mémoire de l'Université du Québec à Montréal

À la Commission parlementaire
sur la qualité,
l'accessibilité
et le financement des universités

Février 2004

«Nous souhaitons que l'éducation devienne à nouveau au Québec une obsession collective»

Commentaires de Montréal International
Consultations prébudgétaires 2004-2005
du Ministre des Finances du Québec

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) remercie la *Commission parlementaire de l'éducation sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités* de lui donner l'occasion de s'exprimer sur ces enjeux majeurs à un moment crucial.

Les universités québécoises sont à la croisée des chemins. Confrontées à des besoins, à des attentes et à des exigences accrus, le sous-financement chronique compromet leur développement et va créer bientôt pour elles un retard insurmontable. À titre d'illustration, l'écart entre les universités québécoises et les autres universités canadiennes continue à se creuser. Cet écart a été bien documenté par les analyses conduites conjointement par le ministère de l'Éducation (MEQ) et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). Les chiffres sont connus : 375 millions de dollars devraient être injectés sans délai et sur une base récurrente dans le réseau universitaire québécois afin d'assurer les conditions de sa contribution essentielle au développement de la société québécoise.

En misant d'abord sur l'investissement public, le Québec a fait le choix, depuis la création, il y a 40 ans, du ministère de l'Éducation, de l'accessibilité et de la qualité aux études supérieures. Un système universitaire d'enseignement et de recherche largement reconnu, ici et ailleurs dans le monde, en a émergé. Mais, aujourd'hui, malgré ces progrès remarquables, l'accessibilité et la qualité qui doivent nécessairement lui être associées sont menacées.

Sans répondre point par point aux diverses questions fort pertinentes que soulève le document de consultation de la Commission, le présent mémoire veut s'attacher à présenter la situation spécifique de l'UQAM, en soulignant ses principaux résultats atteints en un peu moins de 35 ans et en mettant en relief les effets du sous-financement sur sa mission et ses possibilités de développement. Il s'intéresse en conclusion à quelques voies du financement et du réinvestissement universitaires.

L'UQAM veut favoriser la coopération entre les établissements universitaires et considère qu'il est de leur responsabilité commune, en tant que composantes d'une grande institution dont l'existence repose sur les fonds publics, de collaborer à la réalisation des objectifs de l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire.

Au moment où s'ouvre cette Commission, il peut paraître étonnant de devoir souligner que l'éducation n'est pas moins prioritaire que la santé pour le développement du Québec. Il le faut pourtant car depuis plusieurs années les choix d'investissements publics ont privilégié la santé, paraissant opposer les deux secteurs alors qu'ils sont irrémédiablement liés. Il est temps de réaffirmer un choix historique fondamental du Québec. Il faut, comme l'a récemment souligné Montréal International, «que l'éducation devienne à nouveau au Québec une obsession collective ».

Table des matières

5 UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- 5** • La situation québécoise et montréalaise en matière d'accessibilité
- 6** • L'UQAM, 35 ans plus tard

10 LA QUALITÉ DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE : PRINCIPAUX IMPACTS DU SOUS-FINANCEMENT

- 10** • Le ratio étudiants/professeur
 - 11** • De nouveaux défis d'accessibilité
 - 12** • La recherche : besoins croissants et financement en perte de vitesse
 - 13** • L'appui à la réussite
 - 14** • Les coûts croissants de la reconnaissance de la qualité des programmes
 - 15** • La situation des bibliothèques
 - 17** • Une articulation collège-université à soutenir
 - 17** • Les besoins en infrastructures et en espaces
- 18** Conclusion

19 LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS : UN RÉINVESTISSEMENT NÉCESSAIRE

- 20** • L'urgence du réinvestissement
 - 20** • Une juste part des fonds fédéraux
 - 21** • Droits de scolarité et frais afférents
 - 21** • Le financement du réinvestissement par la voie fiscale
 - 22** • Une méthode de gestion budgétaire ministérielle améliorée
- 22** Conclusion

23 RECOMMANDATIONS

Une contribution significative au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche

La situation québécoise et montréalaise en matière d'accessibilité

Depuis le début des années 70 la politique d'accessibilité du gouvernement du Québec a donné des résultats remarquables. Alors qu'en 1971 moins de 5% des Québécois obtenaient un diplôme universitaire, la proportion des jeunes détenteurs de baccalauréat est passée à 25,6% de la population en 2001¹. Même si, encore aujourd'hui, le taux de participation aux études universitaires des jeunes de classes plus aisées demeure plus élevé, on note une importante progression de l'accès à l'université des jeunes provenant de milieux plus modestes². Mais, là où, devant ces acquis, d'aucuns pourraient penser que le défi de l'accessibilité est atteint, il importe au contraire de le réaffirmer. Pour toutes les générations qui montent, l'avenir du Québec passe par la poursuite de cet engagement collectif.

Et, comme nous le rappelait déjà en 2000 la *Politique québécoise à l'égard des universités*³, loin de s'achever avec le 1^{er} cycle, le grand chantier de l'accessibilité doit maintenant, et de mieux en mieux, s'ouvrir aux études de maîtrise et de doctorat. Le Québec se donne pour cible un taux d'accès de 30% aux programmes conduisant à un grade universitaire en 2010⁴. C'est là un objectif nécessaire, mais aussi un programme d'envergure qui commande des moyens.

En ce qui concerne plus spécifiquement la situation de Montréal, le défi de l'accessibilité demeure important. Des données récentes⁵ révèlent en effet que la métropole se situe au 25^e rang des grandes villes nord-américaines pour ce qui est du pourcentage de diplômés universitaires⁶ et également

au 25^e rang pour la proportion de sa population dont la scolarité est inférieure à la 9^e année. On note néanmoins des progrès : si dans la tranche des 35-44 ans seulement 4,8% des Montréalais n'ont pas dépassé la 9^e année⁷, dans celle des 25-34 ans, Montréal remonte au 16^e rang pour ce qui est des diplômés universitaires avec une proportion de diplômés de 24,9%.

Par ailleurs, selon le Bureau de la statistique du Québec⁸, les tendances démographiques montrent une croissance importante de la population québécoise dans la grande région montréalaise. D'ici 2011, on prévoit des augmentations de population de 42% dans Lanaudière, de 50% dans les Laurentides, de 24% à Laval et de 28% en Montérégie.

Comme on le voit dans le tableau suivant, la proportion de la population de 15 ans et plus détenant un grade universitaire dans ces régions demeure pour le moment inférieure à celle de Montréal et à celle de l'ensemble du Québec. Cependant, la proportion des personnes ayant complété des études postsecondaires sous la forme d'un programme de certificat constitue un indice de progrès indéniable pour ces régions. L'UQAM a contribué à ces résultats.

1 Document de consultation, p. 14.

2 Ibid, Tableau 13, p. 14.

3 *Politique québécoise à l'égard des universités, Pour mieux assurer notre avenir collectif*, 2000, p. 21.

4 Ibid, p.14.

5 Claude Picher, « La sous-scolarisation de Montréal », in *La Presse*, 10 janvier 2004. Les données utilisées sont celles des derniers recensements aux États-Unis, en 2000, et au Canada, en 2001.

6 Avec 19,9% comparativement à 37,3% pour San Francisco, au 1^{er} rang.

7 Avec 14,7%, Seattle détenant le 1^{er} rang avec 3,1%.

8 Institut de la statistique du Québec, *Tableaux statistiques, les régions, profils régionaux*, <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité atteint pour les régions de Montréal, Laval, Montérégie, Laurentides, Lanaudière et ensemble du Québec⁹

	Études postsecondaires complétées (certificat) %	Grade universitaire (baccalauréat, maîtrise, doctorat) %
Montréal	18,5	21,6
Laval	19,7	13,6
Montérégie	18,2	12,2
Laurentides	17,1	10,2
Lanaudière	15,9	7,8
Ensemble du Québec	17,8	14,0

Source; Institut de la statistique du Québec, *Tableaux statistiques, les régions, profils régionaux*, <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

Ces données définissent pour une université comme l'UQAM deux enjeux importants vis-à-vis l'accessibilité : la nécessité de poursuivre les efforts en vue d'accroître le niveau de diplomation universitaire des jeunes générations mais aussi la responsabilité de répondre aux besoins d'une population adulte active et encore sous-scolarisée.

L'UQAM est fière d'avoir apporté une contribution significative au développement de l'enseignement et de la recherche au Québec et d'avoir facilité la démocratisation de l'accès à l'Université auprès de plusieurs centaines de milliers de personnes. Cette contribution a été rendue possible grâce à un engagement collectif majeur de la population québécoise. À la lumière des résultats atteints, nous sommes convaincus que le maintien d'une politique d'accessibilité basée sur la qualité passe par la poursuite de cet engagement collectif.

L'UQAM, 35 ans plus tard

L'UQAM a été créée en 1969 avec pour mission particulière d'accroître l'accessibilité aux études pour des populations qui n'avaient pas accès jusque là à l'enseignement supérieur; de développer la recherche publique, fondamentale et appliquée; d'assurer une responsabilité particulière à l'égard de la formation des enseignants et de rendre des services à la collectivité québécoise. Voici quelques données qui illustrent le résultat de l'effort et de l'engagement remarquables de tout le personnel de l'Université depuis ses débuts :

- à l'aube de ses 35 ans, l'UQAM a desservi la population étudiante de la grande région de Montréal en décernant près de 200 000 diplômes à plus de 150 000 personnes dont près de la moitié ont fait leurs études à temps partiel. En plus de ces résultats, 10 000 diplômes de certificats ont été décernés dans les centres régionaux de l'UQAM¹⁰, sur la Rive-Nord et la Rive-Sud. Par son offre de formation diversifiée sur le campus et ses programmes hors campus, l'UQAM a contribué de façon significative aux progrès évoqués ci-dessus pour la grande région montréalaise;
- au cours des dix dernières années, elle a diplômé plus de 30 % des enseignants francophones au Québec et près de 70 % à Montréal;
- un sondage conduit par le ministère de l'Éducation¹¹ indique que 77,3 % des diplômés de l'UQAM en 1999 avaient un emploi en 2001;
- l'UQAM a développé plus de 170 programmes de premier cycle et 100 programmes de cycles supérieurs dont près de 25 % sont offerts en collaboration avec d'autres établissements de Montréal et des diverses régions du Québec;
- elle a innové dans de nombreux champs du savoir en favorisant l'interdisciplinarité, par exemple : en sciences de l'environnement, en études féministes, en études internationales, dans les sciences cognitives et dans le domaine de la santé et de la société;

¹⁰ L'UQAM compte les centres régionaux suivants : UQAM-Lanaudière, UQAM-Laval, UQAM-Montérégie et UQAM Ouest-de-l'île.

¹¹ *La relance à l'Université, Données sur l'intégration au marché du travail par établissement et par discipline. Situation en janvier 2001, Promotion 1999*, MEQ, Secteur de l'information et des communications, Direction de la recherche et de l'évaluation.

⁹ Source : Ibid.

- en 2001, l'UQAM a produit 25 % des diplômés de 1^{er} cycle à Montréal et 15 % au Québec; elle a également diplômé 20 % des étudiants de 2^e et de 3^e cycles à Montréal et 14 % au Québec comme on le voit au tableau suivant.

Dans une perspective de démocratisation de l'accès au savoir, l'UQAM a, depuis sa création, développé des pratiques novatrices et des partenariats adaptés pour répondre à ces besoins, contribuant par le fait même au rattrapage scolaire de populations longtemps exclues du système d'enseignement supérieur :

- admission sur la base de l'expérience pour les adultes et mécanismes de reconnaissance des acquis;
- horaires de cours en soirée et les fins de semaine;
- utilisation pionnière des technologies de l'information pour les services aux étudiants (bibliothèques, inscriptions, relevés de notes, communications internet, etc.);

- programmation adaptée aux besoins de perfectionnement: certificats, programmes courts de 2^e cycle;
- établissement de centres d'études universitaires dans les régions périphériques de Montréal dès le début des années 80;
- création du Service aux collectivités devenu, 30 ans plus tard, un modèle à l'échelle canadienne pour le développement des Alliances de recherche universités-communautés du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH);
- mise en place du Service de formation sur mesure;
- participation à l'intégration scolaire, professionnelle, linguistique et sociale de populations immigrées hautement scolarisées grâce à son entente avec le ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration et à son programme de certificat en français langue seconde pour non francophones.

Diplômes universitaires émis au Québec en 2001 Contribution de l'UQAM¹²

	UQAM	Total Montréal	UQAM/ Montréal	Total Québec	UQAM/ Québec
Baccalauréat	3 913	17 359	23 %	27 970	14 %
Certificat	3 132	8 080	39 %	12 461	25 %
Total 1^{er} cycle*	4 957	20 052	25 %	32 124	15 %
Maitrise	1 358	6 603	21 %	9 657	14 %
Doctorat	109	805	14 %	1 097	10 %
Total 2^e et 3^e cycles	1 467	7 408	20 %	10 754	14 %

* certificat = 1/3 d'un baccalauréat (30 crédits au lieu de 90)

12 Source : Montréal International et MEQ (Jean-Pierre Lefort) :
Diplômes universitaires émis en 2001 au Québec.

La population étudiante de l'UQAM se caractérise de la façon suivante :

- la population étudiante de l'UQAM est en croissance. Le nombre d'étudiants en équivalence au temps complet (EETP) est passé de 21 900 en 1998 à 23 700 en 2003. En nombres absolus, l'UQAM comptait 41 227 étudiants à l'automne 2003¹³.
- 48,2% de ces étudiants sont inscrits à temps partiel et le nombre des étudiants à temps partiel a augmenté de 1,9% par rapport à l'année dernière;
- les femmes représentent 62,6% de la population étudiante de l'UQAM;
- depuis 1969, la proportion d'étudiants à temps partiel a été globalement de 52,1%;
- depuis 1998, l'UQAM a connu une augmentation de 28% des inscriptions aux cycles supérieurs;
- le nombre d'étudiants étrangers s'est accru de 61% depuis 1997. À l'automne 2003, les étudiants étrangers sur le campus sont au nombre de 2 206, ce qui représente 5,5% de l'ensemble;
- à l'automne 2003, on note que 74% des étudiants sont nés au Québec, 1,7% dans le reste du Canada et 24,3% dans le reste du monde : la population étudiante de l'UQAM est de plus en plus diversifiée;
- selon l'enquête ICOPE conduite dans le réseau de l'Université du Québec¹⁴ à l'automne 2001, plus du tiers des répondants de l'UQAM (35%) avaient déjà interrompu leurs études avant d'y revenir et 18% n'avaient pas fréquenté l'école (niveau secondaire, collège ou université) depuis au moins 3 ans;
- selon la même enquête, les deux tiers des répondants occupaient un emploi au moment de l'enquête et plus de la moitié d'entre eux travaillaient plus de 20 heures par semaine;
- également, près de 70% appartenaient à la première génération de leur milieu familial à fréquenter l'Université.

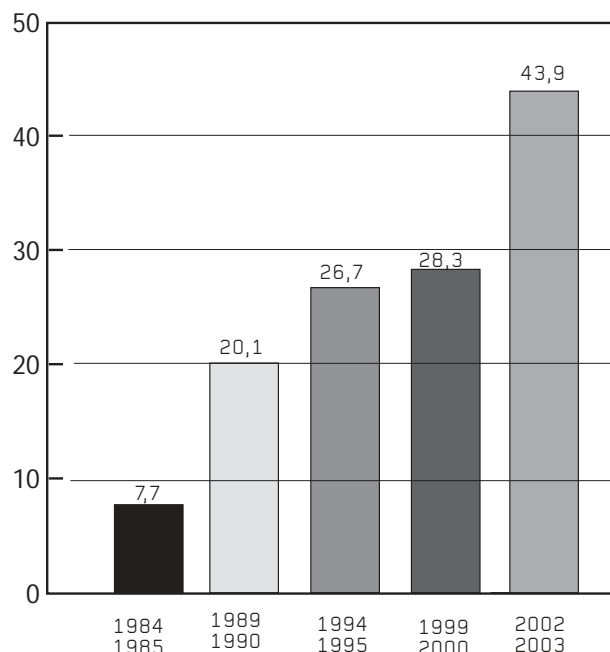
13 Source : Registrariat de l'UQAM, déc. 2003.

14 Ces enquêtes sont menées depuis 1993. Pour plus de détails, voir : <http://www.quebec.ca/dreri/icope>.

À la lumière de ces éléments, on constate que la population étudiante de l'UQAM a sensiblement évolué et qu'elle s'est diversifiée. L'UQAM demeure encore aujourd'hui une grande université de l'accessibilité desservant des populations qui, sans des politiques gouvernementales vigoureuses de soutien à l'accessibilité, tourneront le dos aux études supérieures, privant ainsi le Québec d'une nouvelle et importante contribution à son développement collectif.

Le développement de la recherche au Québec a connu au cours des dernières années un essor sans précédent. Pour l'UQAM, cela est singulièrement vrai et spectaculaire, surtout si on situe cette progression dans le temps, comme on peut le constater dans l'histogramme suivant qui présente l'évolution des fonds de recherche obtenus sous forme de subventions externes évaluées par les pairs ou de contrats de recherche :

ÉVOLUTION DU FINANCEMENT GLOBAL DE LA RECHERCHE À L'UQAM (EN M \$)



La performance des professeurs et des chercheurs de l'UQAM, avec le soutien et l'expertise exceptionnels du personnel, des professionnels, des cadres et des techniciens a été constante et elle est parvenue à se gagner une part accrue des subventions fédérales et québécoises au cours des dernières années.

Ces résultats sont d'autant plus appréciables qu'ils ont été atteints malgré le fait que les sciences humaines, les sciences de l'éducation, les sciences de la gestion et les arts, dont la forte présence caractérise l'UQAM, sont largement sous-financés dans les programmes de subventions fédéraux et provinciaux. Cela est singulièrement vrai au niveau fédéral si l'on considère que les programmes de la FCI et des Chaires de recherche du Canada ont été massivement orientés vers les disciplines des sciences naturelles et du génie et les disciplines médicales et que l'écart entre le financement du CRSH et celui du CRSNG et surtout des IRSC s'est considérablement accru au cours des dernières années.

Le revenu moyen par professeur chercheur financé est quant à lui passé de 60 000 \$ en 1998-1999 à près de 90 000 \$ en 2002-2003.

Ces progrès en recherche, si importants pour la société et pour les universités, puisqu'ils contribuent à soutenir l'innovation dans tous les domaines, à attirer et à retenir les meilleurs professeurs et à soutenir la formation aux cycles supérieurs, atteignent un seuil limite et sont menacés de recul en raison de la situation de sous-financement qui prévaut dans les universités et des coupures annoncées aux fonds québécois de recherche.

Évolution des subventions des principaux organismes subventionnaires fédéraux et québécois à l'UQAM (en M\$)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Croissance Globale
CRSH	4,1	5,8	5,2	
CRSNG	4,6	6,0	7,9	
IRSC	0,5	1,1	1,9	
FCI	0,8	0,3	1,4	
Chaires du Canada	NA	1,7	2,0	
TOTAL FÉDÉRAL	10,0	14,9	18,4	84 %
FQRSC	NA	1,4	1,6	
FQRNT	NA	4,9	6,3	
CQRS	1,3	NA	NA	
FCAR	3,3	NA	NA	
FRSQ	0,4	0,5	0,4	
TOTAL QUÉBEC	5,0	6,8	8,3	66 %

La qualité de la formation et de la recherche : principaux impacts du sous-financement

Le ratio étudiants/professeur

Des objectifs aussi cruciaux que l'amélioration des conditions de la réussite, l'augmentation de la diplomation et le développement de la recherche ne peuvent être atteints sans un corps professoral en nombre suffisant.

À l'UQAM, le ratio étudiants/professeur a toujours été très haut. Ce n'est pas par choix et encore moins par manque de vision institutionnelle. Cette situation historique est imputable à un ensemble de facteurs à commencer par les conditions de reconnaissance de certains domaines fortement présents à l'UQAM, comme les sciences humaines, les sciences de la gestion, les arts et l'éducation qui, comme nous venons de le souligner, sont financés à un niveau moindre que leurs coûts réels et que celui d'autres disciplines. On peut résumer la situation en disant que la création de l'UQAM et son développement rapide se sont réalisés au prix d'un ratio étudiants/professeur très haut. La première phase récente du réinvestissement était loin de suffire pour corriger la situation de façon significative.

Si on extrapole à partir des données figurant plus bas, partant du fait que l'UQAM comptait 868 professeurs en place en 1998, il lui aurait alors fallu 327 professeurs de plus pour avoir un ratio comparable à celui de l'Université Laval, 574 pour se

comparer à McGill, 186 pour atteindre le niveau de l'Université de Montréal, 564 pour se situer à égalité avec l'Université de Sherbrooke et, enfin, 257 professeurs de plus par rapport à la moyenne d'ensemble des universités québécoises. À l'UQAM, 65% des enseignements de premier cycle et 57% des enseignements aux trois cycles sont donnés par des chargés de cours. L'UQAM a pu compter sur l'expertise diversifiée de milliers de chargés de cours, sur un engagement et une disponibilité tout à fait uniques de ceux-ci ainsi que de ses professeurs et de son personnel à l'égard des étudiantes et des étudiants, mais le dévouement et la surcharge qui permettent de joindre accessibilité et qualité ne sauraient tenir lieu de politique de développement devant les défis plus complexes et plus grands de la formation et de la recherche.

Une étude prévisionnelle récente de la CREPUQ estime qu'il faudra embaucher dans le réseau universitaire québécois environ 1 000 professeurs par année d'ici 2012 pour tenir compte du remplacement des sortants, de la restauration du ratio étudiants/professeur et de la croissance du nombre d'étudiants, selon diverses hypothèses¹⁵.

À l'UQAM, il est clair que les besoins dépassent le simple seuil du renouvellement, cela en raison d'une situation historique pénalisante à laquelle s'ajoute un contexte de croissance des effectifs étudiants. Depuis le mois de juin 1998, l'UQAM a réussi à embaucher 269 nouveaux professeurs pour combler

Voici comment la situation se présentait en 2001 en comparaison avec la situation prévalant dans d'autres établissements, notamment les universités plus anciennes:

Ratio EEETC/PROF pour l'année 2001

Conc.	Laval	McGill	UdeM	Sherb.	UQAM	Total QC
25,17	18,98	15,75	21,52	15,84	26,14	19,96

Source : Fichiers du système de recensement des clientèles universitaires (RECU), MEQ et CREPUQ

¹⁵ Mémoire de la CREPUQ à la Commission parlementaire, *Le financement des universités québécoises, un enjeu déterminant pour l'avenir du Québec*, p. 15 et Annexe 7.

une partie des départs et garder le cap sur ses objectifs de développement en dépit des contraintes financières. Pour atteindre ces résultats, en plus d'utiliser ses budgets de fonctionnement déjà insuffisants, elle a voulu revendiquer au mieux sa part des programmes de financement public externes soutenant l'embauche de nouveaux professeurs-chercheurs comme les programmes du Fonds NATEQ et du FQRSC, au Québec, et le programme des Chaires de recherche du Canada. Mais c'est encore beaucoup trop peu pour atteindre un ratio étudiants/professeur satisfaisant.

Les conséquences de cette situation sont nombreuses, à commencer par l'augmentation de la charge de travail professorale due à la croissance des effectifs étudiants, des nouvelles exigences de la formation non seulement au premier cycle mais aux cycles supérieurs et aussi des pressions de plus en plus fortes pour améliorer les contributions en recherche, répondre aux attentes face à l'innovation et accroître la valorisation et la diffusion des résultats. Dans cette situation, on assiste à une désarticulation du lien entre l'enseignement et la recherche alors que toutes les incitations pour améliorer la réussite au 1^{er} cycle et pour stimuler les études de maîtrise et de doctorat plaident dans le sens contraire.

Cette situation chronique de sous-financement a aussi favorisé la précarité de nombreux emplois. Alors que la qualité de la formation passe par la qualité des emplois, l'insuffisance des moyens financiers entrave la capacité de l'Université à promouvoir un plus grand nombre d'emplois de qualité, à assurer la relève et la mobilité professionnelles et à renforcer, par exemple, dans le cas des chargés de cours «structurels» les politiques et programmes concernant leur condition et leur statut.

Sans un nombre suffisant de professeurs et sans les moyens d'optimiser la contribution des chargés de cours, il ne sera plus possible d'exiger de l'université qu'elle puisse promouvoir l'accessibilité en assurant le soutien et l'encadrement qu'elle exige. Le sous-financement a aussi un impact sur la précarisation du personnel professionnel et de soutien. Pendant les années de compressions budgétaires, l'UQAM a subi une importante perte d'expertise professionnelle et de soutien dont elle ressent encore les effets. L'Université n'arrive pas encore à compenser les départs à la retraite alors qu'il lui

faudrait mettre en place les plans de relève qui seraient nécessaires pour assurer une transition qui évite le gaspillage des ressources.

De nouveaux défis d'accessibilité

Il est clair que la demande en faveur de l'éducation universitaire continuera d'augmenter au cours des prochaines années, tout en connaissant certaines mutations. La mission d'accessibilité de l'UQAM exige qu'elle poursuive son ouverture à de nouveaux besoins et à de nouvelles populations étudiantes. Pour rencontrer ces nouveaux défis, il faut des ressources additionnelles.

Après avoir rehaussé la formation de 1^{er} cycle auprès d'un nombre considérable de citoyens, les universités sont invitées à développer l'accessibilité des études au 2^e et au 3^e cycles. L'accélération de la diplomation au doctorat suppose une augmentation des effectifs professoraux et aussi une amélioration du soutien financier consenti aux étudiants à temps complet. Les universités et les fondations font des efforts significatifs mais qui demeurent complémentaires pour soutenir financièrement les étudiants des cycles supérieurs. Les organismes subventionnaires du gouvernement québécois, comme leurs équivalents fédéraux, doivent augmenter le nombre de bourses au mérite offertes aux étudiants de maîtrise et de doctorat s'ils veulent vraiment une accélération de la diplomation à ces cycles d'études. On le sait, l'impact du soutien financier sur le taux de diplomation des étudiants boursiers est spectaculaire.

Une ouverture accrue des universités auprès de nouvelles populations étudiantes est souhaitée. À Montréal en particulier, une telle ouverture auprès des populations allophones est cruciale. Par ailleurs, le nombre des étudiants étrangers s'est accru de façon importante et continuera d'augmenter. Ces nouvelles réalités ont un impact sur le développement de services adaptés à ces étudiants, comme les services d'accueil et de soutien à leur cheminement académique. L'École de langues de l'UQAM représente un atout et un potentiel extraordinaires pour faciliter l'accueil et l'intégration des populations allophones et des étudiants étrangers et pour offrir un soutien à l'internationalisation de la formation des étudiants. Le projet d'adoption par l'UQAM

d'une nouvelle *Politique linguistique* vient confirmer et soutenir de telles orientations. Ce projet de politique prévoit également des mesures importantes pour l'amélioration de la qualité du français des étudiants, du personnel et des communications institutionnelles. Sa mise en œuvre qui va nécessiter des soutiens budgétaires significatifs s'inscrit dans le cadre des nouvelles dispositions de la *Charte de la langue française* adoptées par l'Assemblée nationale.

L'École de langues a déjà des acquis importants notamment pour ce qui est des populations immigrantes hautement scolarisées. L'UQAM souhaite développer son École de langues; elle pourrait également mettre en place des programmes de mise à niveau des immigrants hautement qualifiés dans leurs domaines d'expertise menant à une accréditation par les ordres professionnels. Tous ces nouveaux développements requis par une diversification de la population étudiante représentent des coûts. Ils dépendent des choix qui seront ou ne seront pas faits en matière d'investissement public dans les universités.

La forte croissance de la population dans la grande région montréalaise et ses besoins importants de formation incitent l'UQAM à déployer plus largement son offre de formation de 1^{er} et de 2^e cycles dans la région de la couronne montréalaise, en Montérégie et sur la Rive-Nord de Montréal. À cette fin, l'UQAM veut consolider les centres régionaux qu'elle compte déjà : UQAM-Lanaudière, UQAM-Laval, UQAM-Montégérie et UQAM-Ouest-de-l'Île. Elle veut s'engager de façon importante en collaboration avec les autres universités, avec l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke et les partenaires du Pôle universitaire de la Montérégie. Également, elle veut développer à Mascouche un Centre international de formation desservant aussi la population locale et régionale. De tels projets, essentiels à la grande région montréalaise pour favoriser et élargir les possibilités d'accès à l'université, commandent des moyens importants en infrastructure et en personnel que les budgets actuels ne peuvent soutenir à la hauteur nécessaire. Au lieu de les considérer comme des dépenses publiques supplémentaires, on devrait les reconnaître comme des investissements primordiaux dans l'avenir.

Autre nouveau défi que posent l'accessibilité et la qualité : la poursuite du développement de la formation à distance au

Québec et à l'extérieur du Québec et le développement de l'université bi-modale. L'UQAM et la TÉLUQ sont à l'œuvre à cette fin pour la réalisation d'un projet universitaire majeur, une alliance stratégique nouvelle qui devra permettre aux établissements du réseau de l'Université du Québec sur l'ensemble du territoire de déployer de nouveaux moyens pour l'accessibilité et la qualité de l'offre de formation universitaire. Pour soutenir ce mode d'enseignement et de recherche, tout autant que pour assurer un développement pédagogique de pointe, il faudra investir dans les nouvelles technologies et ce, autant dans leur acquisition que dans leur appropriation par les professeurs et les étudiants.

La recherche : besoins croissants et financement en perte de vitesse

Alors que les universités de création plus récente, comme l'UQAM, prennent une place de plus en plus reconnue dans le système canadien de la recherche, il est très important que le gouvernement du Québec continue de soutenir vigoureusement la recherche et ce, dans tous les domaines. Un tel appui apparaît essentiel pour assurer le plein développement du potentiel de recherche de ses universités et la qualité de la formation aux cycles supérieurs.

Dans l'ensemble du réseau universitaire québécois, l'arrivée massive d'une nouvelle génération de professeurs et de chercheurs va créer au cours des toutes prochaines années une forte pression à la demande de subventions d'établissement de chercheurs dans toutes les disciplines. Les trois fonds de recherche québécois – le FQRSC, le FQRNT, le FRSQ - et le ministère du Développement économique et régional, dont relève la recherche universitaire, sont vivement interpellés. Il y a là une opportunité cruciale à saisir pour le Québec s'il veut que ces nouveaux professeurs et chercheurs puissent donner leur plein potentiel, au bénéfice du progrès scientifique, économique, social et culturel de notre société dans son ensemble. L'évolution actuelle de la situation budgétaire des fonds québécois contredit pourtant toute perspective de développement¹⁶ et l'UQAM joint sa voix à celles des directions des trois fonds et des associations scientifiques qui lançaient récemment un cri d'alarme pour le financement public de la recherche et il serait sans doute

illusoire de croire que les fonds fédéraux viendront compenser l'éventuel désengagement de l'État à ce chapitre.

On ne saurait trop insister sur l'importance du financement de la recherche subventionnée pour l'appui aux étudiants de 2^e et de 3^e cycles. Cet appui n'est pas que financier; c'est tout le système d'encadrement aux cycles supérieurs et d'appui à la diplomation qui en est bonifié. Depuis le début des années 80, le Québec a joué un rôle unique et enviable au Canada dans le soutien à l'émergence de la recherche, aux équipes et aux centres et, à travers eux, à la formation de chercheurs. Ces acquis précieux ne doivent en aucun cas être compromis au moment où le Québec s'appête à accueillir une nouvelle génération de professeurs et où il affiche des objectifs ambitieux de rattrapage dans la formation aux cycles supérieurs.

L'appui à la réussite

La qualité de l'encadrement souffre de l'ensemble de la situation de sous-financement. L'Université ne manque pourtant pas de projets pour mieux soutenir l'encadrement et la réussite de ses étudiants. Depuis le cri d'alarme lancé il y a quelques années à propos du décrochage, l'UQAM a intensifié ses efforts en matière de réussite. Les initiatives sont nombreuses et passablement diversifiées, à commencer par une organisation des programmes plus attentive au cheminement des étudiants. Les réflexions menées au sein du Consortium d'animation sur la réussite et la persévérance en enseignement supérieur (CAPRES)¹⁷ notent que les interventions individualisées et personnalisées semblent être à la base de la plupart des initiatives d'appui à la réussite qui ont eu du succès au cours de la dernière décennie. Or, par définition, ce type d'intervention nécessite des moyens: il nécessite un fort engagement du personnel enseignant et d'autres ressources professionnelles d'appui.

16 Voir Pauline Gravel, «Menaces sur la recherche : le monde des sciences se mobilise contre Québec» in *Le Devoir*, 28 janvier 2004.

17 Ce consortium, créé par l'Université du Québec avec l'appui du MEQ, regroupe des chercheurs académiques et institutionnels, des enseignants et d'autres praticiens oeuvrant dans les collèges, les universités et les organismes québécois concernés par les questions de l'accessibilité aux études, de la persévérance, de la diplomation et de l'insertion professionnelle.

En comparaison d'universités américaines de taille et de calibre équivalents, l'UQAM manque de ressources pour rendre opérationnelles des mesures systématiques d'appui à la réussite. À titre d'exemple, l'UQAM est parvenue en quelques années à améliorer le taux de persévérance après un an d'études dans plusieurs baccalauréats et certificats qui ont bénéficié d'activités de monitorat de programme¹⁸. Ces résultats sont encourageants mais demeurent limités en regard des possibilités d'action. L'UQAM pourrait faire plus et mieux si elle disposait de sommes plus importantes que les 200 000 \$ investis dans ces programmes ciblés. Ils sont déterminants dans la mise en œuvre effective du binôme accessibilité-qualité.

En complément des financements publics insuffisants, l'UQAM sollicite des appuis du milieu pour réaliser ses projets de soutien à la réussite. Elle a créé à cette fin le Fonds d'aide à l'accessibilité et à la réussite des études (FARE) qui est la priorité de la campagne majeure que la Fondation de l'UQAM lancera publiquement au mois d'avril. Ce fonds comprend plusieurs volets d'action de soutien intégrés et complémentaires : bourses pour les étudiants, prioritairement aux 2^e et 3^e cycles; programme préparatoire de mise à niveau destiné aux étudiants issus du collégial mais dont le dossier scolaire relativement faible ne traduit pas le potentiel réel des personnes; création d'un centre d'aide à la réussite qui interviendrait sur différents fronts : amélioration du français écrit pour francophones ou pour non francophones, méthodologie du travail intellectuel, service en ligne de soutien et d'aide à l'apprentissage, etc.

L'internationalisation de la formation est devenue incontournable. On note cependant un manque important de bourses pour soutenir la mobilité internationale des étudiants. Après avoir fait d'immenses efforts pour susciter l'intérêt des

18 Le monitorat de programme est une formule d'encadrement axée sur l'étudiant et ses apprentissages. Des étudiants de 2^e et de 3^e cycles (les moniteurs de programmes) interviennent auprès d'étudiants inscrits à un programme de 1^{er} cycle. L'intervention des moniteurs porte sur plusieurs dimensions : relation d'aide, aide à l'apprentissage, compréhension de l'ensemble du programme, difficultés reliées aux cours de la première année, etc.

étudiants québécois qui demeureraient peu enclins à oser faire une expérience à l'étranger, il serait absurde que le manque de ressources vienne maintenant restreindre les possibilités offertes en cette matière alors que tous reconnaissent maintenant que l'acquisition de compétences à l'international est devenue un atout majeur dans un contexte de mondialisation.

La multiplication des programmes d'études offrant des activités de stages est l'une des manifestations les plus concrètes de la volonté de mieux préparer les étudiants à s'insérer dans les milieux professionnels et sociaux. Que la possibilité d'effectuer des stages ou des activités d'application dans un milieu extra-universitaire soit une obligation ou qu'elle soit laissée au choix des étudiants, une constante demeure : la gestion des stages demande une logistique importante et c'est le plus souvent la limitation des ressources humaines qui fait obstacle à ce genre d'activités. Pour les étudiants, la réalisation des stages pose aussi un certain nombre de problèmes dont celui, très important pour eux, de la conciliation travail/stage et de son impact sur l'endettement¹⁹.

Le développement de réseaux socio-professionnels bien structurés est aussi une façon très intéressante de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des étudiants. En travaillant de façon plus étroite avec les associations de diplômés, les universités pourront renforcer ce genre de liens, particulièrement les universités francophones dont les traditions de relations avec les diplômés sont plus récentes. Pour être vraiment efficace cependant, il faut investir un soutien professionnel adéquat à de telles activités qui demandent d'importants efforts de réseautage.

19 L'Association des étudiantes et des étudiants du secteur de l'éducation de l'UQAM (ADEESE) a récemment réalisé une intéressante enquête traitant notamment de cette question : Stéphane Marcotte, Patrick Charland, Jean-Philippe Gingras, *Conditions de vie des étudiantes et étudiants des programmes de formation des enseignants de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal*, rapport préliminaire, déc. 2003.

Les coûts croissants de la reconnaissance de la qualité des programmes

Les mécanismes internes ou externes d'évaluation de la qualité ou de validation de la formation des universités québécoises répondent à des critères élevés leur assurant une large reconnaissance. L'action des universités, de la CREPUQ et du MEQ en cette matière est exemplaire et reconnue. Toutefois, la capacité d'appliquer le cadre d'évaluation périodique de la CREPUQ à tous les programmes de grade apparaît problématique dans la mesure où il faudrait davantage de ressources professionnelles pour couvrir l'ensemble de la programmation des universités.

Par ailleurs, la reconnaissance internationale des programmes devient un nouvel enjeu très exigeant. C'est le cas, par exemple, en sciences de la gestion avec l'accréditation EQUIS (*European Quality Improvement System*) ainsi que l'accréditation AACSB (*Association to Advance Collegiate Schools of Business*) devenues des critères incontournables de reconnaissance locale et internationale des programmes d'études offerts dans ce champ d'études. Ce mouvement vers l'accréditation internationale de facultés ou de programmes est une tendance qui va s'amplifier au cours des prochaines années et toucher une diversité de champs disciplinaires. Un établissement qui ne pourra satisfaire ces procédures d'accréditation risquerait d'être rapidement déclassé. Or, ces mécanismes d'accréditation, basés sur des critères de qualité élevés, renvoient directement à la question des ressources souvent trop limitées dont disposent les universités québécoises.

Le développement de programmes internationaux conjoints est aussi un phénomène d'avenir. La plupart des universités québécoises ont déjà des projets de cette nature qui sont à divers stades de réalisation. La grande réforme de l'enseignement supérieur en Europe, qui vise à créer une harmonisation des programmes d'études au sein des divers pays membres de l'Union européenne, n'est pas étrangère à cette mouvance vers une internationalisation des programmes d'études. D'autres réseaux correspondant à d'autres grands ensembles internationaux vont également stimuler cette forme de développement. L'intégration des technologies de

l'information et le développement de la formation à distance viendront également encourager une collaboration plus intense en matière d'internationalisation des programmes d'études. Dans le cas de l'exemple européen, les universités concernées disposent de financements publics importants pour mener à bien ces projets. La collectivité québécoise devra en faire autant si elle ne veut pas être mise en marge des grands réseaux internationaux qui sont en train de se constituer.

Il serait pertinent que le comité des programmes du ministère de l'Éducation, dont le mandat consiste à émettre un avis sur l'opportunité systémique d'ouvrir ou non un nouveau programme universitaire, puisse prévoir une voie accélérée pour les projets de programmes qui ont bénéficié du processus d'évaluation modulée de la CREPUQ²⁰. Ce serait là une excellente façon d'encourager une collaboration accrue entre les établissements universitaires pour enrichir le contenu et la couverture de l'offre de formation. C'est dans le cas des nouvelles formes de programmation : programmes incluant des partenariats extra universitaires, programmes conjoints internationaux ou programmes offerts à distance qu'il conviendrait de concevoir des mécanismes adéquats d'évaluation.

La situation des bibliothèques

Sous le poids des compressions budgétaires, le budget de fonctionnement des bibliothèques de l'UQAM a connu une réduction nette de plus d'un demi million de dollars (545 544 \$) entre 1993-1994 et 1999-2000 alors que ce budget était déjà plus bas que celui des bibliothèques des universités québécoises de taille comparable. La constitution d'une bibliothèque universitaire pour une université nouvelle suppose des efforts considérables. Alors que l'UQAM déployait divers moyens pour développer ses bibliothèques, y compris tous ceux que la collaboration interuniversitaire et les nouvelles technologies peuvent permettre, les compressions budgétaires ont eu de durs effets. Le sous-financement se traduit dans les constats suivants : titres absents des collections, annulations chroniques d'abonnements, baisse du pouvoir d'achat, nombre d'exemplaires insuffisants alors que les effectifs étudiants augmentent, absence de collections de recherche quand le nombre d'étudiants aux cycles supérieurs croît et que le développement de la recherche a connu des progrès très importants, collections pauvres et désuètes, manque de personnel, heures d'ouvertures réduites, problèmes de renouvellement et de développement des outils technologiques.

Selon l'Association des bibliothèques de recherche du Canada, 6 % du budget institutionnel d'une université de recherche devraient être consacrés aux bibliothèques. En 2000-2001, la moyenne du budget de fonctionnement des bibliothèques de recherche universitaires du Québec représentait 5,67 % des budgets institutionnels; à l'UQAM, ce pourcentage a dû être réduit à 4,11 % dans la foulée des compressions. Malgré une légère amélioration depuis la première phase de réinvestissement du gouvernement du Québec, le budget de fonctionnement des bibliothèques de l'UQAM ne représente encore actuellement que 4,65 % du budget de l'établissement, se comparant ainsi, dans l'insuffisance, à celui d'autres universités de taille comparable au Québec vis-à-vis leurs consœurs du Canada.

20 Procédure s'appliquant aux cas de programmes déjà existants pouvant être offerts par une ou des autres universités selon diverses voies de collaboration : programmes conjoints et extensionnés, principalement.

Budget annuel d'acquisition de la documentation ²¹

	UQAM 23 046 EETC ²²	Concordia 19 940 EETC	Montréal 28 066 EETC	Sherbrooke 12 542 EETC	Laval 26 578 EETC
2003-2004	3 597 012 \$	4 000 000 \$	9 442 547 \$	4 202 283 \$	9 122 000 \$
2002-2003	3 165 975 \$	3 105 893 \$	8 162 517 \$	4 301 827 \$	7 722 000 \$
2001-2002	3 102 672 \$	3 105 893 \$	7 167 517 \$	3 483 000 \$	7 022 000 \$

Dépenses en ressources documentaires par étudiant

	UQAM 23 046 EETC	Concordia 28 066 EETC	Montréal 12 542 EETC	Sherbrooke 26 578 EETC	Laval
2000-2001	144 \$	170 \$	255 \$	279 \$	242 \$

Alors que l'ensemble du réseau des bibliothèques des universités québécoises souffre de sous-financement, dans le cas de l'UQAM, l'objectif de doubler au cours des 5 prochaines années le budget régulier d'acquisition de la documentation lui permettrait d'atteindre un financement encore en deçà du budget *actuel* des bibliothèques de l'Université Laval.

L'indexation annuelle des coûts de la documentation, toutes disciplines confondues, est de l'ordre de 10%. La dévaluation du dollar canadien et ce, malgré un redressement significatif au cours des derniers mois, a accentué d'autant la perte du pouvoir d'achat de la documentation dont une part importante est achetée aux États-Unis et en Europe. Les bibliothèques de l'UQAM ont participé, à chaque fois que cela était financièrement possible, à des achats regroupés, ce qui a permis de réaliser des économies annuelles de l'ordre de 36% pour l'acquisition de certaines ressources électroniques. Les limites budgétaires ne nous permettent pas toutefois de

répondre positivement à une bonne part des offres pertinentes reçues. D'autres coûts ont connu une augmentation dont ceux de certains services pour le prêt entre bibliothèques et le catalogage dérivé; l'utilisation de ces services communs demeure pourtant plus économique que si chaque université les assumait.

Par ailleurs, le plan d'effectifs des bibliothèques de l'UQAM a connu une baisse nette de 20 postes alors même que la bibliothèque virtuelle s'ajoutait à la bibliothèque traditionnelle. Voici quelques données comparatives à ce sujet :

Quelques données comparatives²⁴

Institution	Nombre d'étudiants par employé	Nombre d'étudiants par bibliothécaire
Concordia	110,3	506,9
Laval	126,7	524,0
Montréal	101,0	381,3
UQAM	139,9	564,7

21 CREPUQ, *Érosion du pouvoir d'achat des bibliothèques universitaires québécoises*, 2003.

22 CREPUQ, EETC par établissement, 2001-2002

23 CREPUQ, *Statistiques générales des bibliothèques universitaires québécoises 2000-2001, 2003*.

24 CREPUQ, *Ibid.*

Il est clair que le sous-financement a eu un effet extrêmement néfaste sur les bibliothèques universitaires et que cet effet s'est fait sentir avec plus de force dans une université aux assises récentes comme l'UQAM, traditionnellement sous-financée et en pleine croissance aux cycles supérieurs et en recherche au cours des quinze dernières années. Le développement accéléré de la bibliothèque virtuelle, combiné à la bibliothèque classique, est porteur d'opportunités favorables à l'amélioration de l'accessibilité à l'information et ainsi, de la qualité de l'enseignement et de la recherche. Cependant, l'avènement de la bibliothèque virtuelle accentue la nécessité d'investir davantage dans les bibliothèques.

Une articulation collège-université à soutenir

Depuis leur mise en place respective au moment de la révolution tranquille, la cohabitation des deux ordres d'enseignement collégial et universitaire n'a pas conduit à des arrimages très nombreux ni très productifs, sauf en de trop rares exceptions. À l'UQAM, des exemples intéressants peuvent être évoqués, comme les liens établis avec le cégep de Sorel-Tracy et d'autres partenaires régionaux dans le cadre du Centre de recherche en environnement UQAM/Sorel-Tracy (CREUST), les ententes renouvelées de l'UQAM avec l'Institut de Tourisme et d'hôtellerie qui donnent lieu à une formation unique au Québec et reconnue par l'Organisation mondiale du Tourisme, les liens établis avec le Collège Lasalle pour développer les études dans le domaine de la création et de la gestion de la mode, ainsi que les quelques explorations faites jusqu'à présent de la formule DEC-baccalauréat. L'UQAM veut faire plus en cette matière et contribuer à renouveler les perspectives qui touchent au rapport collège-université.

Il est temps, en effet, de revisiter cet enjeu qui touche d'abord et avant tout à la qualité des formations offertes dans l'enseignement supérieur. Le cheminement académique se ressent de la situation actuelle et le réexamen du système québécois de l'enseignement supérieur devrait se faire dans la perspective d'assurer une cohérence accrue du parcours de formation des étudiants et une meilleure concertation des universités et des collèges.

Les besoins en infrastructures et en espaces

La croissance des populations étudiantes, le développement des études des cycles supérieurs, l'augmentation du volume de la recherche, l'accélération technologique dans la plupart des disciplines font en sorte que les universités, même si plusieurs construisent ou rénovent actuellement une partie de leurs espaces, demeurent en déficit d'infrastructures sur ce plan : classes, laboratoires, appareillage multimédia, locaux de recherche, bureaux pour les étudiants de maîtrise et de doctorat, les stagiaires post-doctoraux, les chargés de cours, les professeurs invités, etc. Le vieillissement du parc technologique des universités est aussi un problème d'envergure qui ne saurait être ignoré. Selon une enquête conduite par la CREPUQ auprès des établissements universitaires en mars 2002, c'est au moins 58 millions de dollars qui seraient requis à ce seul titre. L'UQAM n'échappe pas à ces conditions et voit l'écart entre ses besoins, ses possibilités et les moyens qui lui sont alloués s'accroître. Les universités poussent leurs professeurs à obtenir des succès en recherche mais ne peuvent soutenir adéquatement leur réussite, en espaces comme en équipements. Ces besoins doivent être pris en compte rapidement, sous peine de contraindre les universités à des reculs majeurs.

Le Québec a innové en acceptant, depuis plusieurs années, de compenser les universités pour les coûts indirects engendrés par la réalisation de la recherche subventionnée par des organismes québécois accrédités. Le gouvernement fédéral a emboîté le pas plus récemment pour ce qui est des coûts indirects associés aux subventions fédérales et, lors du dernier budget fédéral, il a confirmé que ce programme devenait permanent. Le gouvernement québécois souhaite, à raison, que les universités réclament un juste niveau de frais indirects auprès des organismes non accrédités par le gouvernement. Pour atténuer le fardeau engendré par la réalisation de la recherche, il serait souhaitable que le gouvernement du Québec fasse en sorte que ses propres ministères paient une juste part de frais indirects pour les contrats qu'ils font réaliser dans les universités. Une telle politique gouvernementale donnerait aux universités un levier très efficace d'action auprès des entreprises et des autres organismes.

Conclusion

La contribution du Québec au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche doit continuer de s'inscrire dans une politique nationale fermement enracinée dans une vision de l'université comme service public essentiel au développement social, économique et culturel du Québec. Celle-ci doit chercher à optimiser le système de l'enseignement supérieur du collège à l'université. La situation du financement de base des universités doit viser une meilleure articulation du lien entre les missions d'enseignement et de recherche.

Le financement des universités : un réinvestissement nécessaire

Un baccalauréat, aujourd'hui, c'est à peu près, dans notre civilisation, l'équivalent de douze années d'éducation il y a cent ans (...) l'éducation universelle et publique est un synonyme pour la démocratie. Ce n'est pas un accident si l'on trouve un lien entre l'arrivée de l'éducation publique et la floraison des services publics inclusifs. (...) Au Canada, il y a eu une progression graduelle vers l'éducation totalement gratuite. Cela a commencé dans certaines provinces avec l'école primaire au milieu du 19^e siècle, puis c'est arrivé jusqu'au secondaire, jusqu'au cégep et l'éducation supérieure, au moins pour le baccalauréat, attend maintenant son tour. (...) Le moment est venu que l'éducation publique au niveau du baccalauréat soit gratuite partout au Canada²⁵.

Son Excellence John Ralston Saul

L'évolution du financement universitaire ces dernières années pose aujourd'hui un certain nombre de questions urgentes et cruciales sur l'avenir du système d'enseignement supérieur québécois. L'heure est grave et il y a des choix de société à faire. Voulons-nous préserver une large accessibilité sans compromis sur la qualité de formation ? Voulons-nous une université à deux vitesses ? Est-il juste d'exiger une contribution accrue de la population québécoise ? Et par quelle voie assurer cette contribution ? Ces questions ne sont pas propres au Québec, comme nous le révèle l'actualité en France et en Grande-Bretagne, pour ne citer que ces deux exemples. Elles sont fondamentales pour définir la configuration future de notre société. Une chose est sûre : la situation actuelle ne peut plus durer sans créer des dommages irréparables aux universités et au Québec tout entier.

Un récent sondage *Léger Marketing-Le Devoir-CKAC-The Globe and Mail* conduit récemment au Québec²⁶ indique que les Québécois s'opposent au dégel des droits de scolarité. Cette position est plus particulièrement forte chez les moins de 55 ans. Elle traduit un fort attachement aux profondes valeurs d'accessibilité de notre système éducatif. Le milieu des affaires est quant à lui alarmé par le sous-financement des universités qui met la qualité, l'accessibilité à risque. C'est cette préoccupation qui conduit M. Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier, partisan du projet de réingénierie de l'État lancé par le gouvernement, à déclarer : *Je sais que l'on doit faire un redressement afin que notre fardeau fiscal s'apparente aux économies limitrophes qui nous font concurrence. Mais tant et aussi longtemps qu'il y aura encore ce genre de déficit budgétaire au chapitre de l'éducation et de la santé, je pense que l'on pourra difficilement regarder à très court terme une initiative dans ce sens-là²⁷.*

Les résultats de 35 ans d'accessibilité et de qualité sont probants. Il ne faut pas tourner le dos aux acquis. La contribution du secteur privé aux universités, dans le respect de leur mission, est importante et devrait s'accroître mais elle ne sera jamais un substitut, plutôt un complément au financement public des universités et cela est normal. L'UQAM considère que c'est sur le financement public que doit continuer de reposer le développement des universités. C'est à ce prix que peut être maintenue une large accessibilité et un niveau de qualité élevée et que la mission universitaire peut être la mieux respectée, encouragée et soutenue. L'université au Québec est un bien public précieux et doit le rester.

25 Allocution de Son Excellence John Ralston Saul lors de la collation des grades de la Faculté de science politique et de droit, UQAM, 30 octobre 2002.

26 Les résultats ont été publiés dans *Le Devoir*, 24 janvier 2004.

27 L. Jacques Ménard, «Organisation de l'État : l'impossible statu quo», allocution prononcée devant Le Cercle canadien de Montréal, 10 novembre 2003. Voir aussi l'article paru dans *Le Devoir* le 11 novembre 2003 sous la plume de Tommy Chouinard.

L'urgence du réinvestissement

Malgré une première phase de réinvestissement faite dans le cadre des ententes conclues entre le gouvernement et les universités il y a quelques années, les universités québécoises sont restées dans une situation chronique de sous-financement. On l'a vu à l'UQAM : les principaux impacts de cette situation sont majeurs et à bien des égards inquiétants. Il faudrait ajouter à la description de cette situation les mesures de rationalisation de toutes sortes qui ont été mises en place, les économies d'échelles faites à divers titres et aussi la bonne dose d'engagement et d'imagination dont ont fait preuve toutes les catégories de personnel pour surmonter les situations difficiles qui se sont multipliées.

Faisant suite à une décision importante du Sommet du Québec et de la jeunesse, le MEQ et la CREPUQ se sont engagés à assurer une évaluation régulière de l'évolution du financement relatif des universités québécoises par rapport à celui des universités des autres provinces canadiennes. De fait, la situation du sous-financement des universités québécoises a été bien documentée par les travaux du Comité conjoint MEQ-CREPUQ qui a conclu en novembre 2002 à la nécessité d'un ajustement récurrent de 375 millions de dollars du financement du réseau universitaire québécois pour éviter que l'écart se creuse davantage entre les universités québécoises et canadiennes.

Il faut absolument lancer cette deuxième phase de réinvestissement sans plus tarder. Le non-désengagement de l'État est essentiel.

Une juste part des fonds fédéraux

Dans le strict respect de ses prérogatives constitutionnelles en éducation, le Québec doit revendiquer sa juste part des fonds fédéraux. La création d'un nouveau Transfert social, en 1995, a été la conséquence de la division de l'ancien Transfert social et de la santé, division faite en vue de créer un Transfert à la santé distinct. Comme on le sait, les échanges fédéraux-provinciaux ont été depuis principalement ciblés dans le domaine du Transfert de la santé en vue de rehausser le niveau de celui-ci. Le Transfert social actuel touche à différents secteurs dont celui de l'éducation post-secondaire, du bien-être et des services sociaux, de l'assistance légale civile et de l'aide aux enfants. Mais comme le rappelle le document de consultation de la Commission parlementaire, la Commission Séguin, qui a étudié la question du déséquilibre fiscal, a proposé de remplacer l'actuel programme de transferts financiers aux provinces par un transfert de points d'impôt, solution à laquelle l'UQAM souscrit pleinement.

Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent à travers le Canada pour qu'un transfert spécifique à l'éducation soit créé, mettant ainsi la table à une discussion sur le réinvestissement dans l'éducation post-secondaire à l'échelle canadienne. L'Association des universités et des collèges du Canada (AUCC), l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'universités (ACPU), l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), la Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH), l'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAE) et la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCEE) font partie des groupes qui militent en faveur d'une telle initiative depuis plusieurs mois, dans la perspective d'un réinvestissement en éducation. Dans la mesure où les engagements souhaités respectent inconditionnellement les compétences exclusives du Québec et ses programmes, ils doivent être appuyés afin de permettre, par le mécanisme de transfert de points d'impôt, le réinvestissement dans l'enveloppe globale des universités plutôt que la seule mise en œuvre de programmes ciblés. Il est temps pour le Québec d'exiger du gouvernement fédéral des engagements clairs et forts pour lui permettre d'assumer pleinement ses responsabilités dans l'enseignement supérieur et les universités.

Droits de scolarité et frais afférents

La question des droits de scolarité et des frais afférents suscite des débats passionnés. À l'UQAM, en ce qui concerne les frais afférents, un examen de la situation fait récemment montre que ceux-ci y sont les plus bas de l'ensemble du réseau universitaire. Compte tenu de sa mission particulière à l'égard de l'accessibilité, l'UQAM a toujours tenté de maintenir ces frais au strict minimum. Selon une recherche institutionnelle faite en 1998, on retrouvait en 1994 à l'UQAM le pourcentage le plus élevé d'étudiants travaillant plus de 21 heures par semaine; les étudiants de l'UQAM recevaient une contribution beaucoup moins importante de leurs parents et ils détenaient moins de bourses²⁸. Selon l'enquête ICOPE de 2001 évoquée précédemment²⁹, plus de la moitié des répondants de l'UQAM disaient travailler plus de 20 heures/semaine. Nos observations quotidiennes sur le terrain nous permettent de croire que cette situation ne s'est pas sensiblement modifiée. Toujours en raison de sa préoccupation d'accessibilité à l'endroit des étudiants qui la fréquentent, l'UQAM soutient la politique actuelle du gouvernement à l'endroit du gel des droits de scolarité. Dans une université qui compte globalement 52% d'étudiants à temps partiel depuis sa création, il est impossible de prétendre qu'un accroissement des droits de scolarité même avec des programmes de bourses et de prêts puisse n'avoir aucun impact sur l'accessibilité. D'ailleurs, si les droits de scolarité n'avaient aucune répercussion sur l'accessibilité et la persistance aux études, pourquoi verrions-nous de plus en plus d'universités offrir aux étudiants qu'elles veulent attirer chez elles l'avantage de les en exempter?

Le financement du réinvestissement par la voie fiscale

L'UQAM considère pour sa part que le développement des universités passe par la contribution de l'ensemble des Québécoises et des Québécois. C'est cet effort collectif qui a rendu possible l'édification du système universitaire qui est le nôtre aujourd'hui et le bilan de ce succès exemplaire constitue le meilleur plaidoyer d'un engagement dans la même voie pour l'avenir.

28 *La cartographie sommaire des étudiants, des activités de formation, de recherche et de création et des ressources de l'UQAM*, Bureau de la recherche institutionnelle, UQAM, 1998.

29 Cette étude se trouve à l'adresse suivante : <http://www.uquebec.ca/dreri/icope>.

Une méthode de gestion budgétaire ministérielle améliorée

Pendant la période des compressions budgétaires, les universités ont dû mettre en place une gestion marquée au coin des replis et des rationalisations. Depuis la conclusion des premières ententes de réinvestissement en 2000 et avec la multiplication des grands programmes de financement de la recherche, les universités sont invitées à planifier davantage leur développement et à identifier des objectifs qu'elles s'engagent à atteindre. Elles ont dû développer de nouveaux mécanismes d'imputabilité de manière à rendre compte plus systématiquement de l'utilisation qu'elles font des fonds publics.

À ce chapitre, il importe de rappeler aux membres de la Commission la difficulté pour les universités de faire une planification budgétaire efficace lorsque les indications de financement du ministère tardent jusqu'au point d'arriver aux universités alors que l'année est très largement entamée. Sans insister plus longuement sur les multiples inconvénients que cause une pareille situation, il nous apparaît nécessaire que le ministère de l'Éducation revoie sa méthode de gestion budgétaire en vue de mieux soutenir le travail de prévision et de planification des universités. Pour assurer une certaine stabilité au développement, des indications pluriannuelles, par exemple sur trois ans, faciliteraient grandement la gestion des universités en leur donnant à la fois un horizon de travail et une certaine souplesse dans la gestion de leurs priorités.

Conclusion

L'UQAM est convaincue que le financement des universités passe par l'effort collectif et notamment par la voie de la fiscalité plutôt que par le dégel et la hausse des droits de scolarité. Il y a là urgence d'agir. Il importe par ailleurs que le Québec obtienne sa juste part des fonds fédéraux par le biais du transfert de points d'impôt et dans le respect de ses compétences exclusives. Par ailleurs, tout scénario qui pourrait être envisagé pour assurer le financement public des universités devra faire l'objet d'études approfondies et de solides convergences sociales de façon à garantir les acquis démocratiques et historiques du système d'enseignement supérieur québécois.

Recommandations

Recommandation 1

Que soit révisé le programme gouvernemental de baisse d'impôt afin d'assurer en priorité le réinvestissement public nécessaire dans les universités, présentement établi à hauteur de 375M\$ récurrents, et que le gouvernement réaffirme clairement et fermement le caractère public de l'université et la politique d'accessibilité des universités québécoises énoncée dans la *Politique québécoise à l'égard des universités* adoptée par le gouvernement du Québec en 2000.

Recommandation 2

Que soit révisé le programme de compressions budgétaires imposées aux fonds subventionnaires québécois et que le gouvernement réaffirme de façon vigoureuse son soutien au financement de la recherche universitaire, particulièrement le financement de la recherche fondamentale, moteur du développement scientifique et du soutien à la formation de chercheurs, les bourses aux étudiants des cycles supérieurs et les programmes de soutien à l'embauche et au démarrage en carrière des nouveaux professeurs-chercheurs.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Québec fasse pression et engage rapidement des pourparlers avec le gouvernement fédéral en vue d'obtenir sa juste part des fonds fédéraux en éducation, dans le respect des prérogatives exclusives du Québec.

Recommandation 4

Que les différents ministères du Québec se mettent au diapason des nouvelles orientations du gouvernement et assument leur juste part des frais indirects au niveau convenu pour leurs contrats réalisés dans les universités.

Recommandation 5

Que soit entrepris un réexamen du système québécois de l'enseignement supérieur collège-université dans la perspective d'assurer une cohérence accrue du cheminement des étudiants et une meilleure concertation des universités et des collèges en vue de l'atteinte de cet objectif.

Recommandation 6

Que le ministère de l'Éducation revoise sa méthode de gestion budgétaire afin de fournir aux universités des indications budgétaires sur une base pluriannuelle en vue de faciliter leurs prévisions et la planification pluriannuelle de leur développement.

